DASHBOARD AU 30.05.2025

Classe d'actifs	Indice de référence officiel	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	MSCI Europe (NR)	91	688

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Notation Morningstar
1 2 3 **4** 5 6 7	11,60 % Indice de référence 9,97 %	11,29 % Indice de référence 10,12 %	★ ★ ★ ★ ★ 30.04.2025

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)

Performances cumulées au 30.05.2025 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	11,60	4,38	1,80	9,70	11,18	32,74	38,45	44,84	84,52
INDICE DE RÉFÉRENCE	9,97	4,70	-0,32	9,43	8,43	27,47	34,08	38,11	79,08

Performances calendaires au 30.05.2025 (en %)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
FONDS	11,47	18,27	-11,80	27,21	-9,58	23,76	-7,40	14,50	-	-
INDICE DE RÉFÉRENCE	8,59	15,83	-9,49	25,13	-3,32	26,05	-10,60	10,20	-	-

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
07/2016-09/2019 : À la suite d'une opération sur titres le 13/09/2019, les performances indiquées correspondent à celles du compartiment BNP Paribas L1 Equity Europe Defi.
Le compartiment BNP Paribas Funds Europe Multi-Factor Equity est géré conformément à des processus, stratégie d'investissement et frais absolument identiques.
Source : BNP Paribas Asset Management

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
L'investisseur durable d'un monde qui change

POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions		Contre l'Indice
NOVARTIS AG N	3,39	
ROCHE HOLDING PAR AG	2,88	
UNILEVER PLC	2,83	
ALLIANZ	2,70	
DEUTSCHE TELEKOM N AG N	2,62	
ZURICH INSURANCE GROUP AG N	2,34	
RELX PLC	2,30	
GLAXOSMITHKLINE	2,27	
ASTRAZENECA PLC	2,22	
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS	2,21	
Nb de positions dans le portefeuille	**91**	

par Pays		Contre l'Indice
Royaume-Uni	22,37	+ 3,65
Allemagne	16,23	+ 0,76
Suisse	15,30	+ 0,46
France	10,66	- 4,59
Espagne	8,42	+ 3,65
Pays-Bas	6,81	- 0,95
Italie	3,77	- 0,81
Suède	3,42	- 1,19
États-Unis	2,52	- 0,64
République d'Irlande	2,39	+ 1,53
Autres	6,15	- 3,83
Liquidités	1,96	+ 1,96
Total	**100,00**	

par Secteur		Contre l'Indice
Finance	25,88	+ 3,20
Industrie	17,33	- 1,41
Santé	16,86	+ 3,20
Consommation de base	12,41	+ 2,16
Services de communication	9,68	+ 5,36
Consommation discrétionnaire	8,75	+ 0,37
Technologie de l'information	5,43	- 1,85
Services publics	1,15	- 3,14
Matériaux	0,44	- 5,08
Energie	-	- 4,05
Autres	0,12	- 0,72
Liquidités	1,96	+ 1,96
Total	**100,00**	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 30.05.2025
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

ESG (ENVIRONMENTAL, SOCIAL AND GOVERNANCE) Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

La méthodologie de notation ESG interne de BNPP AM détermine la note ESG d'un émetteur en évaluant sa performance par rapport à celle de ses pairs sur un ensemble restreint de questions ESG clés liées à l'environnement (p. ex. le changement climatique), aux questions sociales (p. ex. la gestion des ressources humaines) et à la gouvernance (p. ex. l'indépendance et la compétence des administrateurs).

BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour déterminer les notes ESG des émetteurs. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur relatifs à un pilier d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses pairs, il recevra une « contribution » positive pour ce pilier.

Chaque émetteur reçoit une note finale comprise entre 0 et 99, dont le résultat est calculé comme suit : la note 50 est utilisée à titre de référence, puis s'ajoute la somme des contributions de chacun des trois piliers.

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG

	Score neutre	Contribution environnementale (E)	Contribution sociale (S)	Contribution à la gouvernance (G)	Score ESG global	Couverture
Portefeuille	50	6.09	6.25	5.31	67.65	100%
Indice de référence	50	3.75	3.74	3.16	60.65	100%

Le score va de 0 (moins bon) à 99 (meilleur)

Source : BNP Paribas Asset Management

Empreinte carbone (tCO2eq/M€ Valeur d'Actif)

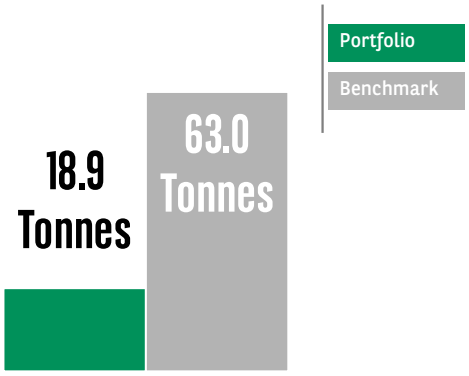

70%

L'empreinte carbone du portefeuille est 70% plus faible que l'indice de référence

Couverture

Portefeuille	Indice de référence
100%	99%

Cette section fournit le calcul agrégé de l'empreinte carbone de l'ensemble des investissements en portefeuille.
Cet indicateur évalue l'empreinte carbone exprimée en tCO2eq / million € de Valeur d'Actif Incluant Cash, EVIC.
Source: BNPP AM, Carbon Disclosure Project (CDP), Bloomberg, Trucost and Factset (EVIC)

Pour chaque million d'euros investi dans le fonds, la différence entre l'empreinte carbone du portefeuille et son indice de référence est équivalente aux:

Emissions annuelles moyennes de CO2 liées à la consommation d'électricité de 9 foyers

Emissions annuelles moyennes de CO2 de 13 voitures

Source: Calculateur d'évaluation du cycle de vie de l'EV Outils de données de l'Agence internationale de l'énergie, en juin 2024, Émissions pour un véhicule de taille moyenne.

Source: Calculatrice des équivalences des gaz à effet de serre de l'Agence américaine de protection de l'environnement, d'après les Perspectives énergétiques annuelles 2023, utilisation de l'électricité à domicile aux États-Unis

Label(s)

Le fonds a reçu la reconnaissance de l'Agence de labellisation Towards Sustainability (CLA) belge, qui lui a octroyé le label Towards Sustainability.
Ce label aide tous types d'investisseurs de détail et institutionnels à rechercher des solutions d'investissement et d'épargne plus durables, ce qui, en retour, encourage les institutions financières à proposer une gamme de produits durables diversifiée et de qualité.
Pour plus d'informations sur le label, consultez le site Web suivant : www.towardssustainability.be

Le fonds a reçu le label français ISR
Soutenu par les autorités publiques, le label Investissement socialement responsable (ISR) a pour principale ambition de distinguer les fonds d'investissement investis dans des émetteurs dont la stratégie et les pratiques de gestion répondent aux défis du développement durable.
Pour plus d'informations sur le label, consultez le site Web suivant : https://www.lelabelisr.fr/

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements, les performances et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille est la somme pondérée du ratio entre les émissions de carbone des entreprises et leur valeur d'entreprise respective incluant les liquidités. La somme est pondérée par le poids de chaque entreprise du portefeuille. Les émissions de carbone sont la somme des émissions de Scope 1 et 2. L'empreinte est exprimée en tonnes équivalent CO2 par an et par million d'euros de Valeur Entreprise. CDP, Bloomberg et Trucost sont nos fournisseurs de données sur les émissions de carbone.

Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/
Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/

RISQUE

Niveau de risque et de rendement

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	12,81
Tracking Error	2,64
Ratio d'information	0,45
Ratio de Sharpe	0,67
Alpha	1,73
Beta	0,93
R^2	0,96

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.
La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Actions, dont la valeur peut fluctuer considérablement. Ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de liquidité:** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.
Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	3,00%
Frais de sortie max.	0,00%
Commission de conversion max.	1,50%
Frais courants réels (31.12.24)	1,46%
Commission de gestion max.	1,50%

Chiffres clés	
VL	204,80
12M VL max. (21.05.25)	207,30
12M VL min. (09.04.25)	172,18
Actif du compartiment (EUR mn.)	687,55
Première VL	128,29
Périodicité de calcul de la VL	Journaliere

Codes	
Code ISIN	LU1956135328
Code Bloomberg	BNEQMCE LX

Caractéristiques	
Forme juridique	Compartiment de SICAV BNP PARIBAS FUNDS de droit Luxembourgeois
Durée d'investissement recommandée	5 années
Éligible au PEA	Non
Indice de référence	MSCI Europe (NR)
Domiciliation	Luxembourg
Date de première VL	13.09.2019
Gérant(s)	Jean-Baptiste SIMOEN
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Dépositaire	BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales

GLOSSAIRE

Alpha
L'alpha est un indicateur utilisé pour mesurer la valeur ajoutée apportée par la gestion active par rapport à une exposition passive à un indice de référence. Un alpha positif exprime une surperformance, tandis qu'un alpha négatif est le signe d'une sous-performance. Une manière simple de calculer l'alpha est de comparer la performance d'un fonds et la performance de son indice de référence. La différence entre les deux représente l'alpha du fonds Par exemple, un alpha de 0,50 signifie que le portefeuille a surperformé le marché (la performance de l'indice de référence ajustée de l'exposition du fonds au bêta) de 0,50 %.

Bêta
Le bêta mesure le risque de marché d'un portefeuille. Le marché est alors représenté par des indices boursiers (tels que le MSCI World) correspondant aux directives du portefeuille. Le bêta indique la sensibilité de la performance du portefeuille par rapport à la performance du marché. Par exemple, un bêta de 1,5 montre que le portefeuille enregistrera une performance de 1,5% quand le marché progressera de 1 %. D'un point de vue mathématique, il s'agit de la corrélation entre le portefeuille et le marché, multipliée par leurs ratios de volatilité respectifs.

R^2
Le coefficient de corrélation (R2) mesure la force et l'orientation d'une relation linéaire entre la performance d'un fonds et celle de son indice de référence. Ce coefficient est compris entre -1 et 1 ; 1 correspond à une relation linéaire croissante parfaitement corrélée, -1 à une relation linéaire décroissante parfaitement corrélée, et 0 signale une absence de corrélation linéaire.

Ratio d'information
Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe
Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Tracking Error
La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.
Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.
Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:
1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.
Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.
Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.
Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.
Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.
Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.
Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la

baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.
Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.
Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Europe peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.
« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Europe d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Europe ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability
Disclaimer Morningstar: Droits d'auteur © 2024 Morningstar, Inc. www.morningstar.com Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et dix ans. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.